

Face au tir du PS, Bacquelaine peine à défendre les économies des pensions publiques

LE RÉSUMÉ

Les 400 millions d'économies prévues dans la pension des fonctionnaires font bondir le PS.

Face au tir de barrage des socialistes, Daniel Bacquelaine essaye de relativiser.

Le PS recale le ministre. Si les montants sont inscrits, **les économies ne viendront pas toutes seules...**

NATHALIE BAMPS

Le PS a regretté que le gouvernement s'en prenne «une nouvelle fois aux gens qui travaillent» en prévoyant 400 millions d'euros d'économies sur la pension des fonctionnaires (lire «L'Echo» de ce mardi).

Pour rappel, ces économies, inscrites dans une note interne du gouvernement que nous avons pu consulter, seraient réalisées en sup-

primant les années d'études dans le calcul de la pension et les tantièmes préférentiels. «La perte de pension, pour un enseignant, pourrait être de 11 à 23,6%», proteste le PS, qui s'est basé sur des simulations de l'admi-

nistration. Les 23,6% de perte seraient dus à la prise en compte de la rémunération sur l'ensemble de la carrière et plus uniquement sur les dix dernières années. «Un enseignant devra travailler deux ans de plus pour toucher... 11.000 euros de pension en moins par an», s'indigne le député PS Frédéric Daerden.

Le ministre en charge du dossier, Daniel Bacquelaine, a tenu à tempérer l'alarmisme en précisant que ces points (suppression de la bonification du diplôme et tantièmes préférentiels) devaient encore être discutés avec les partenaires sociaux. «Il est faux de dire que la bonification du diplôme dans le cal-

cul de la pension sera supprimée», assure Daniel Bacquelaine. Selon lui, il ne s'agit pas d'une décision définitive. «Il est envisagé de soumettre au Comité national des pensions la manière dont on pourrait harmoniser les régimes (fonctionnaires et salariés) sur cette question. Quant aux tantièmes, cette suppression n'interviendra qu'après prise en compte de la pénibilité des carrières.»

Ces mesures figurent néanmoins noir sur blanc dans l'accord de gouvernement. La suppression de la bonification du diplôme a d'ailleurs déjà été coulée dans un projet de loi, qui fixe la date de l'entrée en vigueur de la mesure au

1^{er} janvier 2016.

Quant à la prise en compte des années prestées, «cela ne se fera qu'une fois qu'un système de pension complémentaire sera mis en place», a-t-il insisté, ajoutant qu'il y aura une entrée en vigueur progressive dont le calendrier est d'ailleurs clairement notifié dans le projet de loi.

Le PS s'étonne malgré tout que les montants aient déjà été budgétisés. «Soit c'est progressif, soit ça rapporte autant d'argent tout de suite: ça ne peut pas être les deux...», clament les socialistes, qui constatent tout simplement que Daniel Bacquelaine et le MR n'assument pas leurs décisions. **N.B.**

«Un enseignant devra travailler deux ans de plus pour toucher... 11.000 euros de pension en moins par an.»

FRÉDÉRIC DAERDEN
DÉPUTÉ PS